



## A VOS AGENDAS !

# 2025

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025

- ◆ **15 février 11h :**  
Inauguration expo « Voyage dans le cosmos » - Bibliothèque
- ◆ **19 février 19h30 :**  
AG Comité des Fêtes - Théâtre
- ◆ **16 mars 14h :** Thé dansant - la Grande Lance - Salle des fêtes
- ◆ **15 mars 16h30 :**  
Carnaval - Les Petits Combinois - Salle des fêtes
- ◆ **4 avril 20h30 :**  
Soirée œnologie - Les Petits Combinois - Salle des fêtes
- ◆ **5 avril 16h00 :**  
Rencontre jeux - la Grande Lance et les Petits Combinois - Salle des fêtes
- ◆ **16 mai 12h :** Journée anniversaire du club - la Grande Lance - Salle des fêtes
- ◆ **17 mai 10h30 :**  
Marché aux fleurs - les Petits Combinois - Place du Boÿs

**isère** LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE VOUS INFORME

**TRAVAUX**

**D ABATTAGE**

**DU 17 AU 21**

**FEVRIER**

**ROUTE BARRÉE**

**DE 8H30 A 16H**

**RD165**

## Edito : le mot du Maire

Le 24 janvier était l'occasion de présenter mes vœux et ceux de la municipalité aux habitants de la commune venus nombreux et je les en remercie.

Sans reprendre toutes les actions menées par l'équipe municipale depuis 2020, c'était l'occasion d'évoquer quelques dossiers finalisés, comme le parc et le mur de soutènement du château, les allées du cimetière, l'annexe de la mairie et surtout de revenir sur les crues du 25 juin dernier.

Chacun à leur tour, les 4 adjoints qui travaillent sans relâche à mes côtés, ont évoqué les actions réalisées et en cours :

- ◆ Roger GIRAUD, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux, a présenté la remise en ordre de certains secteurs suite aux intempéries.
- ◆ Céline PAVAROTTI, Adjointe aux affaires générales et scolaires, a présenté la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Elle a invité les habitants qui le souhaite à s'inscrire sur une liste de personnes référentes, par hameau et par compétence.
- ◆ Nathalie REVERDY, Adjointe à l'urbanisme, a insisté sur les nouvelles contraintes de l'Etat et en particulier sur la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ainsi que l'opportunité pour la commune d'avoir adhéré à la démarche PAEN (préservation des terres agricoles) et la fin imminente de l'aménagement du site de la croix de Revollat.
- ◆ Cécile ROISIN, Adjointe à la culture et au bien vivre ensemble, a présenté la mise en place du Registre des Personnes Vulnérables ainsi que les prochaines manifestations (expositions peintures, Cinétoiles...) et les actions sur la mobilité et les déchets.

J'en profite pour les remercier chaleureusement pour leur implication, remercier l'ensemble du conseil municipal pour son assiduité et son soutien et remercier les enseignants, les bénévoles, les pompiers et les agents communaux, qui veillent et qui font vivre la commune.

Quelques annonces ont été faites :

- ◆ Le départ de Jérôme VIANNEY LIAUD, plus précisément, sa demande de mise en disponibilité, pour 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mars, de son poste d'agent technique. Il est clair que son savoir faire et sa connaissance de la commune vont nous manquer. Un appel à candidature est lancé : n'hésitez pas à en parler autour de vous !
- ◆ La poursuite des coupes d'arbres dangereux sur la route D165, en février, avec l'aide du Département concernant la gestion de la circulation. (fermeture du 17 au 21 février).

C'est autour d'un buffet composé de pognes de la taverne des Mouilles, de produits de nos commerçants du marché, que la soirée s'est poursuivie.

A toutes et à tous, je vous souhaite une année 2025 la plus sereine possible.



Le Maire de la Combe de Lancy,

 **2025** MEILLEURS VOEUX  Régine Villarino

## EN BREF !

# Le Conseil Municipal en action(S)



## DÉGATS D'ORAGE DU 25 JUIN 2024

### ◆ PanneauPocket des voisins

Les communes de Saint-Jean le Vieux, Sainte-Agnès et Saint-Mury Monteymond sont désormais sur PanneauPocket. Pensez à les ajouter dans vos favoris si vous voulez savoir ce qui se passe à côté de chez vous !



Rappelons les travaux d'urgence réalisés dès l'été dernier :

- Remise en état de la voirie sur les secteurs de Romingeat, des Chappes et du château,
- Déblaiement de la place du Boys et curage du ruisseau.

Une deuxième phase de travaux va être lancée suite à l'avis du service RTM et à l'arrêté de catastrophe naturelle :

- Stabilisation du terrain sous la route du Mont (site de départ du glissement de terrain ayant causé les dégâts).
- Réaménagement du ruisseau de la Gorge (piège à matériaux, fosse de décantation, reprise de busages).
- Consolidation du muret de la voie communale de Romingeat avec pose d'une barrière de sécurité.
- Consolidation d'une partie du mur de soutènement de la voie communale de Montacol.



## TRAVAUX 2025

### VOIRIE

- Réfection et gestion des écoulements d'eaux pluviales sur divers chemins « déjà entretenus » : chemin du Ruisseau, de la Gagan, du Charron, des Ruches.
- Remplacement d'un poteau incendie.

### BATIMENTS

- Mise en sécurité du mur de soutènement de la cour de l'école.
- Lancement d'une étude énergétique sur les appartements communaux.

## A NOTER DANS VOS AGENDAS

- **Broyeur intercommunal**  
du 12 mars au 24 mars

- **Vélos à assistance électrique**  
du 11 juin au 9 juillet

- **Distribution de composteurs**

Au Versoud les 12 et 28 mars,  
16 mai et 4 juin.  
A Montbonnot, le 12 avril.

**Renseignements :**  
**04.76.71.40.96**

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur [www.mairiedelacombedelancey.fr](http://www.mairiedelacombedelancey.fr)

## Mobilité - transport : Se déplacer en transport en commun dans l'aire grenobloise

Depuis le mois de septembre 2024, des changements importants ont été apportés au service des bus dans le Grésivaudan. D'une part, le tarif est celui d'un ticket M-Reso (2€ pour 1h) quelle que soit la distance du trajet. D'autre part, le réseau des bus et leur fréquence sont améliorés. Ainsi, deux bus permettent de rejoindre Grenoble depuis l'arrêt Lancey (à côté du Carrefour City) :

- Bus C12 : direct pour Grenoble Chavant, Gares et Voiron, en passant par La Bâtie.
- Bus C9, passe par Domène, son terminus est Place de Verdun.

La fréquence de ces bus est de 20mn aux heures de pointe et 30 à 50mn le reste du temps.

Le samedi, la fréquence est de 1 bus par heure de 6h à 19h (22h pour le C9), mais aucun bus le dimanche.


Pour rejoindre Crolles, il faut prendre le C12 jusqu'à La Bâtie puis le C11 (toutes les 10mn aux heures de pointe).

Il n'y a pas de bus régulier à La Combe même, mais le bus 201 circule en semaine entre les hameaux de la commune, sur réservation uniquement (au plus tard la veille) en appelant le 0 800 941 103 du lundi au samedi entre 8h et 18h30 (tarif 1€).

Des fiches horaires sont disponibles en mairie.



## PARTAGER SA VOITURE AVEC LES SERVICES COVOIT'

Pour les salariés de la ZA Crolles-Bernin, du CHU, du Domaine Universitaire... le service  COVOIT' permet de covoiturer pour les trajets domicile-travail, gratuitement pour les passagers. Les conducteurs sont indemnisés.



+ d'infos



Il est possible de débiter son trajet en voiture et de la stationner ensuite dans un des différents **parkings-relais** présents sur le territoire (gare de Lancey, Domène Les Arnauds, Pré de l'Eau à Montbonnot-Saint-Martin, Gières Plaine des sports...)

## SE DÉPLACER À VÉLO DANS LE GRÉSIVAUDAN

Des itinéraires cyclables permettent de se déplacer dans la vallée du Grésivaudan.



+ d'infos

Avec  VÉLO+, profitez de la location de **vélo** ainsi que d'**espaces de stationnement sécurisés**.

## BON À SAVOIR !



Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) propose une **aide financière pour l'achat d'un vélo** musculaire ou à assistance électrique.



+ d'infos

# Vie sociale et associative

## PRE DU MOLLARD

L'hiver est bien en place, le chalet et les gardiens se sont bien reposés... Au Pré du Mollard, il est grand temps de ré-ouvrir les volets et faire chauffer la cuisinière à bois. Nous sommes heureux de remonter et de vous accueillir du samedi 8 février au dimanche 9 mars.



Comme les autres saisons, il sera possible de manger et dormir sur place en demi-pension ou de passer au détour de votre balade pour vous restaurer.

Nos tarifs restent les mêmes que l'hiver dernier : 51€ la demi-pension adulte (repas du soir, nuitée et petit-déjeuner), 38€ pour les enfants de moins de 10 ans.

Pour l'accès, il faudra chausser vos raquettes, skis de randonnée ou crampons forestiers et monter à travers bois pour 1h30 à 2h30 de marche environ. Plusieurs options s'offrent à vous en fonction de l'état d'enneigement : si la route est accessible, il sera possible de se garer au col de Pré Long (Saint-Mury-Monteymond) ou à la centrale du Pré du Fourneau (La Combe-de-Lancey). Sinon, un parking spécialement mis en place pour l'hiver se trouve au début de la route forestière de Pré Long, où un fléchage vous indiquera le chemin à prendre pour accéder au refuge.

N'oubliez pas de monter des vêtements chauds et une lampe frontale. Réservation vivement conseillée pour le midi et les nuitées et n'oubliez pas de nous appeler avant de monter en journée au cas où nous serions en balade.

A bientôt dans notre belle montagne enneigée,  
Carole et Fabien, les gardiens

Contact et renseignements : 06.98.52.33.24

predumollard@gmail.com / [www.predumollard.fr](http://www.predumollard.fr)

**L'ensemble des associations communales vous souhaite une très bonne année**



## LE VERGER DU CHÂTEAU

Pour faire un beau verger, Prenez une centaine de tuteurs, quelques pioches, bêches, pelles et une quinzaine de jardiniers pleins d'entrain !

Un matin de décembre, les jeunes arbres patientaient. Ils venaient de Détrier et Voreppe, où des arboriculteurs passionnés greffent et font perdurer des variétés que l'on ne retrouve pas souvent sur les étals :

- \* Fer de Savoie (pommier)
- \* Api étoilée (pommier)
- \* Triomphe de Vienne (poirier)
- \* Ladahk (Abricotier)
- \* Grosse Blanche du Papa (pêcher)
- \* Marmotte (cerisier)
- \* Fuyu (plaqueminier/kaki)



\* Api étoilée

Des variétés anciennes, quelques exotiques, des boutures de petits fruits de la Combe de Lancey, un peu de pralin (pas du comestible), un soupçon d'eau, des volontaires et beaucoup de bonne humeur. Voici en somme, la recette qui a permis à une cinquantaine d'arbres de prendre place au Verger du Château.

Les jeunes mains nous ont parfois aidés, et ont construit leur abri à l'ombre d'un vieil arbre.

Habitants de la Combe de Lancey, vous êtes toujours les bienvenus parmi nous, si vous souhaitez adhérer à l'association n'hésitez pas à nous contacter : [levergerduchateau38@gmail.com](mailto:levergerduchateau38@gmail.com)



## Nouveau ! le portail familles du Grésivaudan

Vous recherchez un mode de garde pour vos enfants ou souhaitez les inscrire dans un des centres de loisirs du Grésivaudan, rien de plus simple avec ce nouvel outil ! L'objectif est de faciliter l'accès à l'information dans la recherche d'un mode de garde et dans le suivi des familles par la mise en place d'un portail famille moderne et facile d'utilisation, qui présente l'ensemble de l'offre du territoire.

Afin de répondre au mieux à toutes vos questions et de vous présenter les solutions proposées par le territoire de Le Grésivaudan, les animatrices des Relais Petite Enfance (RPE) du territoire vous accompagnent pour choisir le mode d'accueil qui vous correspond.

Pour toute demande de garde, vous devez préremplir votre dossier en ligne via le portail famille et prendre contact avec l'animatrice du RPE de votre commune, pour La Combe, Mme HELFMAN (07.78.41.77.92)

Et pour les vacances et les mercredis, vous avez plusieurs possibilités avec les accueils de loisirs intercommunaux qui sont ouverts aux enfants âgés de 3 à 13 ans.

Le plus proche pour notre commune est celui du Balcon de Belledonne.

L'inscription de chaque enfant se fait via le portail famille accessible depuis le lien : <https://familles.le-gresivaudan.fr>



Ce portail permet aux familles de :

- Créer leur dossier pour ensuite pouvoir accéder aux réservations des journées d'accueils et des navettes.
- Réserver, puis modifier et annuler selon les modalités.
- Consulter les factures émises.
- Payer en ligne.
- Accéder à leurs données personnelles et les modifier, lors de la réactualisation annuelle des dossiers mais aussi tout au long de l'année si besoin.
- Recevoir les informations de l'accueil de loisirs et du Relais Petite Enfance ou du pôle administratif.



Pour plus de renseignements, accédez à l'onglet enfance/jeunesse du Grésivaudan : <https://le-gresivaudan.fr/>

## EN BREF !

### NOUVELLE EXPOSITION



Michèle Blanchet-Durand nous convie à son "Voyage dans le cosmos" à la bibliothèque à partir du 15 février, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

### BIEN ÊTRE !



Dorina Norroy, habitante de la Combe, vous propose de découvrir une nouvelle thérapie, la **gestalt**

qui prend en compte l'être humain dans sa globalité (corps, émotions, pensées, environnement).

Informations :

06 58 94 80 50

[dorina.norroy@gmail.com](mailto:dorina.norroy@gmail.com)

### LOCATION

#### SAISONNIÈRE

Vous proposez un hébergement dans notre commune ? Signalez-vous auprès de la mairie pour que nous puissions renseigner les demandeurs.

## Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs

38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96

Astreinte : 06 30 91 16 42  
(en cas d'extrême urgence)

[mairie@lacombedelancey.fr](mailto:mairie@lacombedelancey.fr)

[www.mairiedelacombedelancey.fr](http://www.mairiedelacombedelancey.fr)



(Imprimé par nos soins)

# La vie du village : rétrospective...

## RETOUR SUR LES VŒUX : LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE À L'HONNEUR

A l'occasion de la cérémonie des vœux qui a eu lieu le 24 janvier, madame le Maire a salué l'engagement de l'équipe municipale mais également de toutes celles et ceux qui font vivre le village : les associations.

Certains bénévoles, parmi lesquels Sonia et Michel Bannière, Raymonde et Jean-Louis Blanchin et Brigitte et Serge Masson sont même actifs dans plusieurs associations ainsi que pour tenir la buvette lors du marché mensuel, marché qui n'existerait pas sans l'implication de Chloé, Véronique et l'ensemble des commerçants. Grand merci à eux de nous permettre ces moments de convivialité !

Les activités proposées dans le village rencontrent un grand succès du fait de leur diversité et de la qualité des animateurs. Là

encore, les associations sont essentielles pour recruter, coordonner, gérer...

Enfin, si le Comité des Fêtes se réjouit d'avoir accueilli récemment de nouvelles bonnes volontés, n'oublions pas qu'il est essentiel d'élargir le cercle afin de garantir des manifestations de qualité et renouveler les propositions au profit de tous. Avis aux amateurs !



Les 3 couples mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux

## La forêt en danger !

**La forêt a quatre fonctions : la production du bois, la protection de la biodiversité, l'accueil du public (loisirs) et la protection contre les risques naturels (chute d'eau, avalanches, etc.). Pour protéger l'environnement, la forêt doit être en bonne santé, pérenne et elle-même protégée des risques. Mais, aujourd'hui, elle est affaiblie.**

Certains s'interrogent sur ces coupes de bois qui peuvent paraître importantes et qui modifient notre paysage.

Il faut savoir que notre commune n'échappe pas aux aléas climatiques et de ce fait, nous assistons à un dépérissement des forêts qui nous entourent. Les arbres sont touchés, comme les résineux par le scolyte, le frêne par la chalarose et le châtaigner par le chancre.

Quelques scieries montrent un intérêt à l'achat de ces bois, ce qui permet d'organiser des coupes importantes chez les propriétaires qui se regroupent afin de faciliter l'exploitation de ces bois voués à la disparition. A défaut de revenus intéressants, c'est aujourd'hui, la sauvegarde de notre forêt et la non-prolifération de ces parasites qu'il faut traiter.

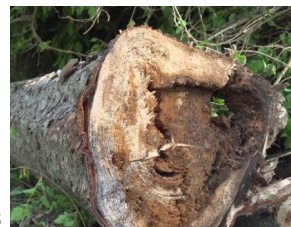
A ce jour, des expériences de reboisement sont en cours avec des essences venant de zones plus chaudes.

Notre forêt communale, qui se situe à une plus haute altitude (au-dessus de 900 m), n'est pour l'instant, pas touchée par ces parasites.

La nature trouvera-t-elle une solution pour que la forêt retrouve son panache ?



Le scolyte est un petit insecte xylophage appartenant à la famille des scolytidés, souvent surnommé « perce-bois »



La chalarose du frêne est une maladie provoquée par le champignon *Chalara fraxinea*



Le chancre de l'écorce du châtaigner est provoqué par le champignon *Cryphonectria parasitica*